

WEBINAIRE

Mardi 17 novembre 18h00 - 19h00

Accès gratuit sur pré-inscription

Actualités des troubles d'apprentissages : clinique et évaluation

Avec



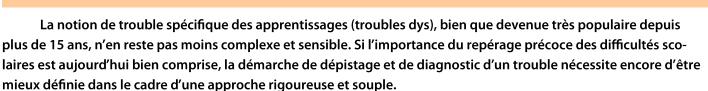
Corinne Bernardeau

Psychologue, Unité de Psychopathologie de l'Enfant et l'Adolescent & Centre Référent Troubles des Apprentissages -GHU Psychiatrie et Neurosciences -CHS Ste Anne-Paris



Louis-Adrien Eynard

Psychologue, psychopédagogue, doctorant université Paris Ouest-Nanterre-La Défense et université de Genève : Formateur



Dans ce contexte, les psychologues et l'examen psychologique ont une place centrale à jouer pour une évaluation raisonnée et experte des troubles d'apprentissage. Du repérage au diagnostic, nous verrons quelle fonction accorder aux facteurs émotionnels et affectifs dans la peur d'apprendre, comment et pourquoi la distinction pourtant essentielle entre retard et trouble reste complexe, et ce qu'une évaluation dynamique apporte à la compréhension de ces des difficultés manifestées par l'enfant ou le jeune.

Ces éléments seront illustrés par la présentation d'une situation clinique pour laquelle des évaluations, des préconisations de soins et des propositions d'aménagements pédagogiques seront examinées.

Pour rejoindre le webinaire, merci de vous préinscrire* sur : www.appea.org (à la page du webinaire, onglet « inscriptions »

Pour bien vous connecter à partir d'un PC, Mac, iPad, iPhone, tablette ou appareil Android, cliquez sur le lien direct que nous vous adresserons par mail le matin même ou la veille.

Pour toute question: contact@appea.org

Conseil : le navigateur Google Chrome est vivement conseillé. En cas de problème, il est fortement suggéré de tester et de vous connecter via ce navigateur. Vous n'avez pas besoin de webcam ou de microphone. Seuls les intervenants seront visibles. Au début de la réunion, l'animateur coupera les micros pour améliorer la communication. Des questions seront possibles par écrit au cours du webinaire via le volet Discussion

Webinaires gratuits et réguliers : 1 à 2 mardis par mois à 18h00 ou 18h30 (sauf période de congés scolaires)